

FCL – Assemblée générale

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2017

Ordre du jour :

Accueil

Conformément à l'article 9 de nos statuts, l'ordre du jour sera le suivant:

1. Rapport d'activité – *Vote pour approbation*
2. Bilan financier
3. Rapport du commissaire aux comptes
4. *Vote pour approbation des comptes*
5. Rapport moral du président
6. Renouvellement des membres du Conseil d'administration *pour vote*
7. Budget prévisionnel – *Vote pour approbation*
8. Questions

Article 9 des statuts: L'ordre du jour pourra en outre comprendre des questions diverses, mais ne pourront être traitées que celles qui auront été préalablement précisées sur la convocation.

Participation:

- Président: DEROIN Jean Michel
 - Trésorière: FOUCAUD Frédérique
 - Trésorier adjoint: DUQUERROY Jean Jacques
 - Secrétaire: LAFFONT Claudine
- 285 adhérents membres actifs - 55 présents et 16 pouvoirs

Invités:

- Madame le maire: Marie Hélène PIERRE
- Représentants de la mairie Jean Claude PARTHONNAUD et Joëlle DUQUERROY.
- Commissaire aux comptes: Catherine DIVERNET
- FCOL16: Mr BUISSON

Accueil

Après accueil des participants auxquels il a été remis un dossier comprenant les documents financiers et les cartons de vote, l'assemblée générale est ouverte à 18H30.

L'association comprenant 285 adhérents membres actifs, avec 71 votants le quorum est de 24,9 %. Le minimum requis par l'article 8 des statuts étant de 5%, l'assemblée générale peut délibérer valablement.

Le président remercie madame le maire, les adjoints, les représentants de la FCOL 16 et APSL 16.

Intervention de Mme CONNAN Sonya

Madame CONNAN qui est en fin de contrat de travail demande à prendre la parole avant les débats de l'assemblée générale pour dire au revoir à tous les adhérents et administrateurs.

A la suite de cette intervention, quelques adhérents interviennent pour critiquer la façon dont a été mis en œuvre le licenciement de la secrétaire administrative et le manque d'information vis-à-vis des adhérents.

Reprise de l'ordre du jour de l'assemblée générale

Rapport d'activité par le président

Lors de la saison 2016 – 2017 notre association comprend:

Adhérents: 349 personnes inscrites se répartissant ainsi:

- 246 adultes
- 103 enfants de moins de 16 ans
- 90 hommes
- 300 femmes.
- 43% habitant l'Isle d'Espagnac

Activités: 25 activités

Je ne détaillerai pas le contenu de ces activités que vous retrouverez dans notre plaquette de présentation. Je vous rappellerai toutefois que nos activités durant la saison 2016 – 2017 ont été :

- | | |
|--------------------|------------------------------|
| 1. Anglais | 14. Œnologie |
| 2. Atelier cordes | 15. Oralité |
| 3. Atelier musique | 16. Patrimoine |
| 4. Street Drums | 17. Peinture sur porcelaines |
| 5. Batterie | 18. Petite randonnée |
| 6. Chant | 19. Piano |
| 7. Chorale | 20. Poterie |
| 8. Cuisine | 21. Scrabble |
| 9. Danse moderne | 22. Sophrologie |
| 10. Echecs | 23. Théâtre adultes |
| 11. Eveil musical | 24. Théâtre enfants + ados |
| 12. Guitare | 25. Violon |
| 13. Gymnastique | |

Manifestations: 13 manifestations avec du public

- | | |
|---|---|
| 1. Novembre 2016: Brocante culturelle | 8. Juin 2017: Conte sous la tente |
| 2. Décembre 2016: Participation au Téléthon | 9. Juin 2017: FCL en scène |
| 3. Janvier 2017: Soirée dansante | 10. Juin 2017: Semaine découverte nouvelles activités |
| 4. Janvier 2017: Concert à l'église | 11. Juin 2017: Sortie patrimoine à Blaye |
| 5. Février 2017: Le temps du Conte | 12. Juin 2017: Gala danse |
| 6. Février 2017: Repas gourmet-œnologie-conte | 13. Juin 2017: Fête de la musique |
| 7. Mars 2017: Expo photo | |

Manifestations: 2 manifestations interne aux activités sans public

1. Février 2017: Repas gourmet-œnologie-conte
2. Juin 2017: Sortie patrimoine à Blaye

En conclusion, nous offrons un large éventail d'activités susceptibles d'attirer des adhérents et nous essayons d'être représentatifs sur la commune mais d'une manière générale, les effectifs de notre association diminuent, les activités faisant appel à des salariés ou des prestataires sont difficilement économiquement rentables et les manifestations n'attirent pas le public espéré.

Mais le désir d'œuvrer dans le culturel et l'artistique est toujours là et nous essaierons de faire perdurer ces activités tant que l'association aura les moyens d'assurer son fonctionnement.

- ✓ Vote pour le Rapport d'activité: Approuvé à l'unanimité.

Rapport financier par la trésorière

Comme vous allez le constater les résultats de cette année ne sont pas ceux espérés.

Est-il utile de rappeler que nous avons pris la fonction à compter de mi-janvier 2017, soit à mi exercice.

Mi-exercice car les activités se déroulent sur moins de 10 mois, uniquement pendant les périodes scolaires.

Les premiers pré-bilans réalisés laissaient entrevoir un déficit. Mais il était trop tard pour stopper la machine. Nos adhérents avaient déjà réglé tout ou partie de leurs activités.

Recettes

Les produits sont en baisse de 4 904 € par rapport à 2015 - 2016, malgré une augmentation de la subvention municipale de 600€.

Le nombre d'adhérents adultes est quasiment stable, 246 pour 2016 - 2017 contre 241 l'exercice précédent.

Les adhérents enfants connaissent une baisse importante de 27 personnes soit 103, contre 130 en 2016.

Globalement pour le chapitre adhésions (adultes – enfants), nous enregistrons une perte de 310 € par rapport au précédent exercice.

La participation aux activités chute fortement, à hauteur de 7 689 €.

Deux raisons probables à cette chute, les difficultés économiques des familles et la diminution du nombre d'enfants.

Le total des produits est en baisse par rapport au budget prévisionnel pour 8 160 €.

Dépenses

Le total des charges est en augmentation de 3 703 € par rapport au prévisionnel.

Bien que contenues pour les achats et les services extérieurs, les dépenses explosent sur tous les autres postes.

Plus 1 344 € pour le personnel extérieur, 4 120 € pour les charges de personnel, 870 € pour les charges de gestion courantes.

En comparaison avec l'exercice précédent les dépenses des personnels extérieurs se sont accrues de 1 394 €.

Par rapport à 2015 – 2016 les charges de personnel font un bon de 8 510 €.

Nous notons l'augmentation des charges et salaires de la secrétaire 8,22%, en raison d'une promotion au 01/04/2016.

Il faut remarquer que les salaires et charges de la secrétaire (30 000 €) ne sont pas couverts par la subvention de la Mairie et les cotisations des adhérents adultes et enfants.

A l'exception de la sophrologie et du théâtre, les activités animées par des salariés ou des intervenants extérieurs sont déficitaires :

(Déficit de 10 954 €, dont 6 147 € pour la batterie).

Seules les activités animées par des bénévoles sont excédentaires, mais insuffisantes pour couvrir ce manque de recettes.

Ces éléments nous amènent à un résultat déficitaire de 11 862,81 €

Nous constatons :

- la rémunération des intervenants (35 320 €),
- la gestion du personnel (1 240 €),
- la taxe sur la formation professionnelle continue (854 €),
- les charges de personnel (58 720 €),
- soit un total de 96 134 € qui représente 96,51 % de nos recettes (99 610 €).

Nous sommes maintenant dans l'incapacité d'investir, d'entretenir le matériel, d'assurer à minima le bon fonctionnement de l'association.

En conséquence de ces mauvais résultats, des mesures urgentes ont été prises, et d'autres seront à prendre quant à la gestion de l'association.

Il faut réduire de façon drastique les dépenses de fonctionnement, réduire la masse salariale et les rémunérations des intervenants.

Est-il bon de rappeler que la commune met à notre disposition gratuitement les locaux du siège, qu'elle entretient, (bâti, eau, électricité, chauffage, nettoyage, photocopieur, jardinage ...).

Elle met également gracieusement à notre disposition des salles d'activités, salles de réunions, espace Georges Brassens ...)

Qu'advient-il en cas de la baisse de la subvention municipale, en raison de la baisse des dotations, ou d'un changement de politique des municipalités à venir.

Gérer c'est aussi prévoir !

Rapport du commissaire aux comptes

Présentation du compte-rendu de l'attestation de vérification des comptes de l'exercice 2016 – 2017 par Mme Catherine DIVERNET.

- ✓ Vote pour approbation du bilan financier : Approuvé à l'unanimité.

Rapport moral par le président

Notre saison d'activité commence le 1 septembre 2016 pour se terminer le 31 août 2017.

Le début de la saison 2016 – 2017 n'a pas été facile car nous avons eu du mal à trouver un administrateur voulant bien assurer la présidence du FCL. Nous avons été obligés de provoquer une assemblée générale extraordinaire en janvier 2017 pour solliciter les motivations.

Un nouvel arrivant, Jean Claude Koman a donc assuré cette présidence jusqu'à l'été 2017.

C'est donc ce bilan que nous allons présenter ici ce soir.

Durant cette saison 2016 – 2017, nous n'avons rien fait de nouveau concernant les activités. Nous avons œuvré dans la continuité de ce qui avait été mis en place par le précédent conseil d'administration lors de la rentrée de septembre 2016.

Jean Claude étant du milieu professionnel de l'animation, avec les données présentées par notre trésorière et son trésorier adjoint, a tiré la sonnette d'alarme en déclarant que notre trésorerie était en difficulté, notre fond de réserve ne nous permettra pas d'assurer le salaire des salariés sur les années à venir.

Ce sont donc les conséquences de cette alerte dont nous débattons en deuxième partie de l'assemblée générale.

Lors de cette saison 2016 – 2017, nous avons 4 salariés: Secrétaire administrative (Sonya), animatrice Eveil musical et Violon (Brigitte), animateur batterie et street drums (Alexis), animatrice Danse moderne (Fanny).

Nous sollicitons également 8 prestataires: Piano (Nicolas), Guitare (Bertrand), Chorale et chant (Emma), Atelier musical (Manu), Gymnastique (Katia), Sophrologie (Bernadette), Théâtre (Romaric) et Anglais (Irina)

Nous avons également 11 bénévoles qui animent des activités: Randonnée et patrimoine (Robert), Oralité (Nicole), Peinture sur porcelaine (Danielle et Simone), Poterie (Claudine), Scrabble (Micheline et Bernadette), Echecs (Yves), Atelier gourmet (Jean Jacques), Œnologie vin 3D (Jean Marc), Diet'ethique et nutrition (Cyntia)

C'est la qualité de ces animateurs qui fait la qualité de notre association et je tiens ici à les remercier pour leur participation au bon fonctionnement de notre association.

La coordination des activités a été assurée par notre secrétaire administrative (Sonya) que je tiens ici aussi à remercier pour son implication dans notre association.

Concernant les remerciements, je voudrais aussi remercier la municipalité qui nous aide financièrement et matériellement, au quotidien et pour chacune de nos manifestations.

Notre deuxième partie de saison a été plus difficile d'un point de vue financier.

L'alerte lancée par Jean Claude notre président concernant les problèmes de trésorerie nous a fortement préoccupé et nous a conduits à prendre des décisions que nous avons mises en œuvre pour la rentrée de la saison 2017 – 2018.

Ces décisions sont

- Création de nouvelles activités danse fitness, danse combat, danse africaine, training et APPT pour la rentrée de septembre 2017.
- Réduction du temps de travail de la secrétaire administrative pouvant aller jusqu'au licenciement si nous n'arrivons pas à un accord
- Réinvestissement des bénévoles
- Contrôle des dépenses.

Ces décisions bien que votées en conseil d'administration ne sont pas partagées par certains administrateurs ce qui les a conduit à démissionner.

En conclusion, aujourd'hui, nous aurons besoin de l'engagement d'un certain nombre d'entre vous pour participer au fonctionnement de l'association via son conseil d'administration.

L'avenir de l'association en dépend et il serait bien regrettable que nous soyons obligés de dissoudre cette association pour le simple prétexte que nous cherchons à faire des économies et que nous ne souhaitons pas nous impliquer activement dans son fonctionnement.

Nous comptons sur vous.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration pour vote

Sur les 17 animateurs que nous étions en début d'année, 3 administrateurs sont sortants sur leur mandat de 3 ans

- ANCELIN Françoise: Ne se représente pas
- BENAITEAU Anne Marie: Ne se représente pas
- TRAMARD Andrée : Ne se représente pas (démissionne)

10 administrateurs ont démissionné dans l'année

Nous ne serons donc que 4 administrateurs de cette année après l'AG.

Si à l'AG nous n'avons pas le nombre suffisant d'administrateurs, il faudra proposer une dissolution de l'association.

Trois adhérents ont proposé leur candidature au poste d'administrateur:

- Alain POITIERS
- Michelle JOUBERT
- Robert CALLAMAND

Il nous manque encore au moins 4 administrateurs, je vous sollicite donc à nouveau, pour votre participation. J'espère que vous comprenez l'importance de cette demande.

- ✓ Vote pour Alain POITIERS comme administrateur :
-> Accepté à l'unanimité.

- ✓ Vote pour Michèle JOUBERT comme administrateur:
-> Accepté à l'unanimité (1 abstention).
- ✓ Vote pour Robert CALLAMAND comme administrateur:
-> Accepté à l'unanimité (3 abstentions).

Budget prévisionnel par le trésorier adjoint

Jean Jacques DUQUERROY présente le budget prévisionnel 2017 - 2018

- ✓ Vote pour le budget prévisionnel 2017 - 2018 : Approuvé à l'unanimité.

Questions

Une adhérente s'inquiète que l'activité Fitness avec Karine VILLARD n'est pas rentable.

Le président répond que cette activité étant une nouvelle activité, nous n'avons pas obtenu un nombre suffisant d'adhérents pour équilibrer le coût de l'activité. Madame VILLARD en a été informé, le bureau de l'association a décidé de conserver l'activité sur toute l'année en prenant en compte un éventuel déficit. Nous espérons que les adhérents plébisciteront cette activité et que la prochaine rentrée sera satisfaisante.

Madame GUIBRETEAU Nicole de l'activité conte s'étonne de la réaction du bureau qui n'était pas au courant d'une manifestation avec un goûté pour les enfants. Elle demande que les administrateurs aillent à la rencontre des animateurs.

Monsieur PARTHONNAUD prend la parole pour expliquer qu'il y a quelques années, des responsables d'activité montaient des projets sans s'inquiéter s'il y avait des salles, ce qui posait problème au dernier moment. Il a demandé par la suite que les réservations de salles passent par un interlocuteur unique de l'association qui était la secrétaire administrative. Il souhaite que ce mode de fonctionnement perdure avec un seul interlocuteur entre l'association et la mairie.

Conclusion

Le président remercie Mme PIERRE Marie Hélène, Mr PARTHONNAUD Jean Luc, Mme DUQUERROY Joëlle, Mme DIVERNET et Mr BUISSON pour leur présence et leurs interventions.

Madame PIERRE conclut en demandant à l'assistance de se motiver pour aider l'association à fonctionner et ne plus polémiquer pour revenir à une ambiance plus sereine.

La séance est levée à 20H30

Président
Jean Michel DEROIN



Secrétaire
Claudine LAFFONT

